

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 25 MAI 2011

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOIBE, SARASOLA, VALIANI, BELLOT, REY, CARSUZAA, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, GINIEIS, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

|                   |                     |   |                      |
|-------------------|---------------------|---|----------------------|
| <u>Pouvoirs</u> : | Jean-Marie GOUINEAU | à | Jacques CARSUZAA     |
|                   | Didier LOUSTAU      | à | Jean-Michel IDOIBE   |
|                   | Jean-Pierre DOMECCQ | à | Jean-Etienne GAILLAT |
|                   | Philippe GARROTE    | à | Véronique PEBEYRE    |
|                   | Marie-Lyse GASTON   | à | Dominique QUEHEILLE  |
|                   | Robert BAREILLE     | à | Jean-Michel BRUGIDOU |
|                   | Patrick MAILLET     | à | Anne BARBET          |
|                   | Fabien REICHERT     | à | Bernard UTHURRY      |
|                   |                     | à |                      |

|                     |                           |               |                      |
|---------------------|---------------------------|---------------|----------------------|
| <u>Suppléants</u> : | Pierre CASAUX-BIC         | suppléant de  | Jean-Claude ELICHIRY |
|                     | Patrice CRESTE            | suppléant de  | Marie ECHEPARE       |
|                     | Henri LAGREULA            | suppléant de  | Joelle FABRE         |
|                     | Serge BERTRANINE-CHANQUET | suppléant de  | Aimé SOUMET          |
|                     | Georgette SALHI           | suppléante de | Nathalie REGUEIRO    |
|                     | Jeanine DUTECH            | suppléante de | Yves TOURAINÉ        |

Excusés : André MINJUZAN, Patrick SEBAT, Gérard URRUSTOY, Alain TEULADE, France JAUBERT-BATAILLE, Robert LABORDE-HONDET, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Gérard LEPRETRE, Dolores CABELLO, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, André LABARTHE, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

## RAPPORT N°02

### CIAP BEDAT : INVESTISSEMENT TOURISME

M. GAILLAT précise que le territoire d'Oloron Sainte-Marie Pyrénées offre un large choix de visites et d'activités à moins d'une heure de trajet avec en particulier les vallées pyrénéennes de Barétous, d'Aspe et d'Ossau, les stations thermales et stations de ski (La Pierre Saint-Martin, Le Somport et Gourette, Artouste) et de prestigieux sites de randonnées.

A présent, le territoire souhaite s'engager pour atteindre deux objectifs :

- affirmer, au sein de l'émergence d'une mise en réseau touristique et d'une démarche de mise en valeur patrimoniale, son rôle de porte d'entrée des vallées en irriguant les clientèles touristiques sur l'ensemble du Haut Béarn, de l'Aragon et de la Navarre,
- valoriser les filières majeures du Piémont Oloronais.

Pour ce faire un certain nombre d'actions ont été identifiées visant à :

- renforcer les opérations de partenariat avec les Vallées Béarnaises,
- positionner le territoire comme porte d'entrée du Haut Béarn,
- conforter le développement de la destination Piémont oloronais.

Ces actions sont hiérarchisées suivant 3 axes :

- Axe 1 : Valoriser dans la perspective d'une mise en tourisme, les patrimoines du Piémont Oloronais et du Haut Béarn :
  - Le territoire Haut Béarn : vers un « Pays d'Art et d'Histoire »
  - Renforcer le rôle de « porte d'entrée » du territoire, et d'ouverture vers la montagne béarnaise : espace Bedat, confluence, repositionnement de l'espace scénographique de l'Office de tourisme...
- Axe 2 : Améliorer l'organisation touristique du Piémont Oloronais et du Haut Béarn :
  - Organisation et coordination de la stratégie de développement touristique
  - Participation aux actions transversales portées par le Pays d'Oloron Haut Béarn : plan marketing, étude camping cars...
  - Conforter le développement de la destination Piémont Oloronais : commercialisation, accueil...
- Axe 3 : Valoriser les filières majeures du territoire, par des actions innovantes et collectives :
  - Activités de pleine nature : eaux vives, pêche, randonnées...
  - Production et savoir faire gastronomique
  - Structuration et modernisation de la filière hébergement

Cette démarche s'inscrit totalement dans la politique touristique menée sur l'ensemble du Haut Béarn. En effet, cette stratégie s'appuie selon les premières orientations du plan marketing mené par le Pays sur la « qualité de vie » et sur les motivations liées au sport et au patrimoine.

C'est dans ce contexte que se positionne le Complexe Bedat.

Fruit d'un travail collectif mené au niveau du Haut Béarn afin de dégager l'identité patrimoniale du territoire et faire de ce projet un équipement culturel dans lequel les habitants se reconnaissent, le complexe Bedat sera également un équipement de nature à attirer et accueillir les flux touristiques : individuels et groupes qui ont des attentes spécifiques : visites qui permettent de se faire une idée de la nature du territoire, un accueil de qualité, des animations de loisirs.

La scénographie répondra ainsi aux attentes spécifiques de cette clientèle notamment au niveau de :

- l'exposition permanente qui devra permettre de bien comprendre le territoire dans sa globalité et ce de manière ludique, distrayante
- l'accueil de qualité : importance du contact, explications, lien avec l'OT et les autres sites du territoire...

C'est ainsi que le Complexe Bedat deviendra la porte d'entrée du territoire et renverra vers les autres sites du futur réseau (Maison de Barétous, Maison du Parc National, écomusées de la Vallée d'Aspe...) favorisant ainsi la circulation des visiteurs sur l'ensemble du Haut Béarn, de l'Aragon et la Navarre.

Pour ce faire, un premier travail d'identification des sites existants et en projet, de leur thématiques a été réalisé.

Des réunions sont en cours pour définir les modalités précises de fonctionnement et de renvoi des visiteurs entre tous les équipements.

D'ores et déjà, la programmation de Bedat a intégré cette problématique dans la scénographie avec :

- une introduction à l'exposition permanente qui permettra de dresser un portrait du Haut Béarn grâce à une présentation générale,
- des renvois vers l'ensemble du territoire au niveau de l'exposition permanente et temporaire

L'investissement prévisionnel total de l'opération est le suivant :

- Clos et couvert : 1 821 648 € HT (travaux déjà réalisés)
- Second œuvre (maîtrise d'œuvre, études et travaux...) : 1 330 000 € HT
- Conception et réalisation des espaces scénographiques (y compris concours et études) : 1 000 000 € HT
- Mobilier divers : 45 000 € HT

Soit un total de 4 200 000 € HT

Au sein de l'équipement Bedat, nous pouvons dégager une tranche fonctionnelle « tourisme » qui comprend les espaces suivants :

- Accueil et introduction à l'expo temporaire,
- sas d'introduction permanente,
- auditorium
- exposition permanente,
- exposition temporaire

Soit au total : 550 m<sup>2</sup> sur 873 m<sup>2</sup> (63%).

Ainsi, les coûts relatifs à cet aspect peuvent être évalués comme suit :

- clos et couvert : 1 147 660 €
- second œuvre : études, maîtrise d'œuvre, mobilier... : 867 000 € HT
- scénographie : 1 000 000 € HT

Soit un total de 3 014 660 € HT

Le Conseil Général et le Conseil Régional prendraient en compte l'ensemble des dépenses.  
Le FEADER et le FEDER excluent des dépenses éligibles le clos et couvert.

Ainsi, le plan de financement concernant cette partie tourisme que nous sommes en train de négocier serait le suivant :

| Nature des dépenses | Montant HT         | CRA                        | CG64                       | FNADT                     | FEADER                     | CCPO                         |
|---------------------|--------------------|----------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Clos et couvert     | 1 147 660 €        | 572 785 €<br>(19%)         | 572 785 €<br>(19%)         | -                         | -                          | 1 395 690 €<br>(47%)         |
| Second œuvre        | 867 000 €          |                            |                            | 100 000 €<br>(4%)         | 373 400 €<br>(20%)         |                              |
| Scénographie        | 1 000 000 €        |                            |                            |                           |                            |                              |
| <b>TOTAL</b>        | <b>3 014 660 €</b> | <b>572 785 €<br/>(19%)</b> | <b>572 785 €<br/>(19%)</b> | <b>100 000 €<br/>(3%)</b> | <b>373 400 €<br/>(12%)</b> | <b>1 395 690 €<br/>(47%)</b> |

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **APPROUVE** le montant de l'opération « tourisme »
- **SOLLICITE** les partenaires financiers (Etat, Europe, Conseil Général, Conseil Régional) comme précisé ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à engager les démarches administratives nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 mai 2011

Suivent les signatures

Le Président,

Jean-Etienne GAILLAT